

Premiers logements publics passifs

Douze logements passifs sont en construction à Ixelles. Aux numéros 21 et 23 de la rue de la Brasserie s'élèvera bientôt un immeuble public conçu spécialement pour économiser l'énergie. C'est le premier du genre en Région bruxelloise. Le projet s'inscrit dans le cadre du Contrat de Quartier Malibran mis en place par la commune d'Ixelles. Objectif: augmenter l'offre de logements sociaux en y ajoutant une valeur environnementale. Quelle est la particularité de ces constructions durables? Elles sont quasi autonomes dans leurs consommations énergétiques. Une grande importance est accordée à l'isolation des bâtiments. Les vitrages sont triples et les châssis en bois sont spécialement conçus pour ce genre de bâtiments. A cela vient s'ajouter un système de récupération d'énergie. Des panneaux solaires fourniront 50% de l'eau chaude. Une citerne à eau de pluie sera chargée d'alimenter les sanitaires. Le gros avantage s'inscrira en bout de course sur la facture: *"Les bâtiments sont des logements sociaux. Pour les personnes qui prendront leurs appartements rue de la Brasserie, cet allègement des charges est plutôt intéressant"*, explique Isabelle Legrain, responsable pour la communication pour le con-

trat de quartier à Ixelles. Le choix du bureau d'architectes s'est porté sur R²D² Architecture. Leur projet a été choisi lors d'un "concours" organisé par la commune d'Ixelles. *"Parmi les maîtres d'ouvrage qui ont présenté un cahier de charges, celui de R²D² allait le plus loin en terme d'économie d'énergie. Nous avons par la suite affiné le projet dans ce sens"*, poursuit Isabelle Legrain. Pour la commune d'Ixelles, le bâtiment sera un signal pour sensibiliser les gens à l'éco-construction. *"Quand on est un service public, on a certaines responsabilités. On doit pouvoir montrer l'exemple. Ici, les nouvelles façons de construire et leurs avantages."* Le chantier a débuté en mars. Il sera prêt à accueillir une quarantaine de personnes début 2009 (ou plus tard selon les caprices de la météo). Un autre chantier commencera dans le courant du mois d'août. Il sera situé sur l'îlot formé par la rue de la digue et la rue des Cygnes près de la place Flagey. *"Le projet consiste en la construction de logements sociaux et d'une maison de quartier. Il ne s'agira pas de bâtiments passifs mais de basses énergies."* Aujourd'hui, un nouveau contrat de quartier est à l'étude. *"On continuera à avancer dans ce sens à l'avenir."*

O. R. (st.)